



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

montant des pensions

Question au Gouvernement n° 528

Texte de la question

RETRAITES AGRICOLES

M. le président. La parole est à Mme Sylvia Pinel, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Sylvia Pinel. Ma question s'adresse à M. le Premier Ministre et concerne également la colère légitime des retraités de l'agriculture, qui n'acceptent plus de toucher des retraites de misère et refusent l'allongement scandaleux de la durée des cotisations que vous leur préparez.

Un député du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Très bien !

Mme Sylvia Pinel. Ces dernières semaines, des milliers de retraités de l'agriculture défilaient et manifestaient dans plusieurs métropoles régionales. Ils étaient venus de nombreux départements ruraux pour dénoncer leur situation, témoigner de leur exaspération et du profond sentiment d'injustice qui règne désormais dans le monde paysan.

Notre pays compte aujourd'hui 1 800 000 retraités de l'agriculture. La majorité d'entre eux touche entre 150 et 700 euros par mois. Plus de la moitié des agriculteurs à la retraite perçoivent des pensions inférieures à 500 euros. Et le montant moyen de la retraite d'un agriculteur s'élève, plus d'un an après l'élection de Nicolas Sarkozy, à 370 euros par mois. Force est de constater qu'on est bien loin, non seulement du SMIC, mais aussi du minimum vieillesse !

Et que dire de la situation de dénuement total dans laquelle se trouvent les femmes d'exploitants ! Elles ne sont pas moins de 15 000 dans notre pays à ne percevoir aucune retraite ! À ces chiffres, déjà éloquentes, s'ajoute le fait que la vie quotidienne de ces retraités devient de plus en plus difficile, du fait de l'augmentation généralisée des prix et de cadeaux fiscaux qui n'ont profité qu'aux plus aisés. On comprend parfaitement leur colère et l'on ne peut que soutenir leurs revendications, que le Président de la République semble avoir oubliées depuis son élection. Monsieur le Premier ministre, faut-il vous les rappeler pour que vous mesuriez enfin à quel point ces revendications sont justes et honnêtes ? Les retraités de l'agriculture se battent pour que leurs retraites soient portées à 85 % du SMIC brut, pour que les pensions de réversion passent immédiatement de 54 à 60 % et pour une revalorisation de 5 % par an pendant cinq ans. Comme vous le constatez, leurs attentes sont parfaitement connues, et elles sont justes et légitimes. Alors pourquoi attendre pour aider une population qui a permis à notre agriculture d'être l'une des plus performantes au monde ? Pourquoi toujours différer la mise en oeuvre de telles mesures et, pour finir, les enterrer ?

Enfin, faut-il également vous rappeler que le dernier effort de solidarité nationale envers les retraités de l'agriculture remonte au plan pluriannuel de revalorisation des retraites pour la période 1997-2002 ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et sur plusieurs bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)

M. le président. La parole est à M. Michel Barnier, ministre de l'agriculture et de la pêche.

M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture et de la pêche*. Madame Pinel, je n'ai pas envie de polémiquer avec vous sur un sujet aussi grave. Vous avez rappelé, comme l'a fait M. Marcon, la difficile réalité que vivent de nombreux retraités de l'agriculture, de veuves et de conjoints d'exploitants. Mais je vous invite à un peu d'humilité, en vous rappelant que c'est cette majorité, que vous combattez, et les gouvernements de Jean-Pierre Raffarin et de Dominique de Villepin, qui ont progressivement pris des mesures concrètes (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche*)...

M. François Hollande. C'est faux !

M. le ministre de l'agriculture et de la pêche. ...telles que la retraite complémentaire obligatoire, mise en oeuvre en 2003. C'est cette majorité - et pas vous ! - qui a facilité l'accès aux revalorisations en 2007 et en 2008. C'est encore l'actuel Président de la République et son gouvernement qui ont souhaité une augmentation du minimum vieillesse de 25 % en cinq ans. Cette mesure concernera plus de 54 000 agriculteurs. C'est, enfin, le Président Sarkozy et son gouvernement qui ont décidé d'augmenter le taux de réversion, de 54 % à 60 %, sur la durée du quinquennat. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. Henri Emmanuelli. Vous plaisantez ?

M. le ministre de l'agriculture et de la pêche. Et, madame Pinel, nous allons continuer ! La majorité veut agir et elle le fait ; elle ne se contentera pas de parler, comme je l'ai indiqué à M. Marcon. ("*Blablabla !*" sur plusieurs bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.) Le groupe de travail que j'ai mis en place s'est réuni à quatre reprises, et le Premier ministre arbitrera. Nous continuerons d'agir pour améliorer progressivement, d'abord la situation des retraités à carrière incomplète, puis celle des veuves et des conjoints. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sylvia Pinel](#)

Circonscription : Tarn-et-Garonne (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 528

Rubrique : Retraites : régime agricole

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mai 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 mai 2008